

# Diplôme de Spécialisation Professionnelle

Agent d'accueil des publics de l'éducation artistique et culturelle

Diplôme d'établissement Conservatoire national des arts et métiers  
(DIE8700A)

## L'Institut national supérieur de l'éducation artistique et culturelle du Cnam

L'Institut national supérieur de l'éducation artistique et culturelle (Inseac) est un institut public d'enseignement supérieur, intégré au Conservatoire national des arts et métiers (Cnam). Premier lieu dédié à la formation, à la recherche, à l'animation et la production de ressources en EAC, sa gouvernance est assurée conjointement par le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, le ministère de la Culture, le Cnam, le Conseil régional de Bretagne, le Conseil départemental des Côtes-d'Armor, Guingamp-Paimpol Agglomération et la Ville de Guingamp. L'Inseac a pour objectif de structurer et développer la recherche dans le domaine de l'EAC et de traduire en matière de formation initiale et continue la Charte pour l'éducation artistique et culturelle du Haut conseil pour l'éducation artistique et culturelle (HCEAC) et l'objectif « 100% EAC » porté par l'État. L'Inseac est implanté à Guingamp, au cœur d'un territoire fortement engagé dans l'EAC et accueilli au sein de l'ancienne prison de Guingamp entièrement réhabilitée, bâtiment du XIX<sup>ème</sup> siècle classé Monument historique en 1997.

Le Conservatoire national des arts et métiers (Cnam) est un grand établissement d'enseignement supérieur et de recherche français placé sous la tutelle du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche. Ses trois missions principales sont la formation tout au long de la vie, la recherche et la culture scientifique et technique. Disposant d'un fort ancrage territorial en France et à l'international, l'établissement propose plus de 500 parcours de formation professionnalisants et certifiants et délivre plus de 13 000 diplômes par an.

## Contact

[bzh\\_formations-inseac@lecnam.net](mailto:bzh_formations-inseac@lecnam.net)  
02 21 08 01 85

### Inseac du Cnam

Institut national supérieur de l'éducation  
artistique et culturelle  
4 rue Auguste Pavie  
22200 GUINGAMP

[www.cnam-inseac.fr](http://www.cnam-inseac.fr)



# Présentation du diplôme

## Objectif de la formation

Traduire sous forme de compétences directement utilisables dans un contexte professionnel des enseignements de tronc commun relatifs au métier d'agent d'accueil et des enseignements de spécialité dans les domaines artistiques et culturels.

Le programme du DSP est articulé autour des 3 piliers de l'EAC :

- ◆ la **connaissance** (des arts et de la culture)
- ◆ la **rencontre** (avec les artistes et les œuvres)
- ◆ la **pratique** (des arts et de la culture).

## Procédure de candidature et pré-requis

Cette formation est accessible à tout titulaire du baccalauréat, du Diplôme d'Accès aux Études Universitaires (DAEU) ou du PASSE Numérique. Elle peut être suivie en formation initiale ou continue.

Capacité d'accueil de 12 étudiants par année universitaire.

### Pour la formation initiale et alternance

- ◆ Inscription via la plateforme **Parcoursup**. Taper «Inseac» dans barre de recherche de Parcoursup.
- ◆ Sélection des vœux entre janvier et mars. L'équipe pédagogique réalise le classement des candidats début mai. La validation des vœux se fait courant du mois de juin.

Les étudiants extra communautaires doivent également passer par cette plate-forme.

### Pour la formation continue

- ◆ Dossier de candidature à télécharger sur le site de l'Inseac à partir de mai.
- ◆ Réponse définitive de la commission de recrutement au plus tard le 23 juin.

## Durée et organisation de la formation

- ◆ 580 heures d'enseignement
- ◆ Cours en présentiel du lundi au jeudi de septembre à avril
- ◆ période de stage/alternance
- ◆ Alternance vendredi et samedi puis à temps plein de mai à août

## Accessibilité

Les locaux de l'Inseac sont partiellement adaptés aux personnes à mobilité réduite puisqu'ils sont situés au sein d'un bâtiment historique. Néanmoins toutes les salles d'enseignement et les sanitaires sont accessibles.

Certaines salles de cours disposent d'une boucle à induction magnétique, système d'aide à l'écoute pour les malentendants porteurs d'un appareil auditif ou non. Les salles équipées sont identifiées d'un pictogramme.

L'institut applique également la mise en place du Régime Spécial d'Études permettant à un étudiant en formation initiale, sous certaines conditions, de pouvoir bénéficier d'un aménagement d'emploi du temps.

## Tarifs de la formation

**Formation initiale** inscrits via Parcoursup :  
170,00 € (tarif par arrêté ministériel)

**Formation professionnelle continue** : 3 500,00 €

**Étudiants extra-communautaires** :  
2 700,00 €

## Les + de la formation

- ◆ Une pédagogie par projet et de projets
- ◆ Un accompagnement individualisé des étudiants
- ◆ Un contact permanent avec l'équipe pédagogique et des acteurs culturels du territoire
- ◆ Modalités de contrôle des connaissances en 100% Contrôle continu
- ◆ Accessible en alternance

## Une double finalité du diplôme

### ◆ Une insertion professionnelle directe

La formation permet de développer des compétences professionnelles dans les domaines de l'accueil des publics au sein des secteurs artistiques et culturels, publics ou privés : théâtres, centres d'art, médiathèques, cinéma, espace des sciences, festivals...  
Code ROME : Agent d'accueil et renseignements (M1601)

### ◆ Une poursuite d'études dans le supérieur

La validation de cette année de formation octroie 60 crédits ECTS (European Credits Transfer System) valorisables dans le cadre du système LMD (Licence-Master-Doctorat). Des poursuites d'études sont possibles vers des parcours en Éducation artistique et culturelle - Licences ou BTS - ainsi que des réseaux d'établissements tel que le Campus des Métiers et des Qualifications.

L'entrée en deuxième année de Licence est soumise aux conditions d'accès propres au diplôme visé et aux politiques des établissements universitaires concernés.

## Réussite et insertion des diplômé.e.s

- ◆ 100% de réussite pour l'année universitaire 2022-2023 (sur un total de 7 étudiants inscrits)
- ◆ 0 abandons
- ◆ 100% des étudiants ont effectué un stage entre 2 et 4 mois dans des structures culturelles réparties sur l'ensemble du territoire national
- ◆ Essentiellement des poursuites d'études en BTS audiovisuel ou en Licence (Médiation culturelle, communication, arts du spectacle, etc.)

### Responsables de la formation

Damien MALINAS, Maître de conférence en Sciences de l'Information et de la Communication, Responsable du Master

Adrien WALLET, Professeur des écoles, spécialisé dans les questions de vocabulaire et de lecture



GOUVERNEMENT

Liberté  
Égalité  
Fraternité



À L'INITIATIVE DU HAUT CONSEIL DE L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

# CHARTRE POUR l'éducation artistique et culturelle

1

L'éducation artistique et culturelle **doit être accessible à tous**, et en particulier aux jeunes au sein des établissements d'enseignement, de la maternelle à l'université.

2

L'éducation artistique et culturelle associe **la fréquentation des œuvres, la rencontre avec les artistes, la pratique artistique et l'acquisition de connaissances**.

3

L'éducation artistique et culturelle vise l'acquisition d'une culture partagée, riche et diversifiée dans ses formes patrimoniales et contemporaines, populaires et savantes, et dans ses dimensions nationales et internationales. C'est **une éducation à l'art**.

4

L'éducation artistique et culturelle contribue à la formation et à l'émancipation de la personne et du citoyen, à travers le développement de sa sensibilité, de sa créativité et de son esprit critique.

C'est aussi **une éducation par l'art**.

5

L'éducation artistique et culturelle prend en compte **tous les temps de la vie des jeunes**, dans le cadre d'un parcours cohérent impliquant leur **environnement familial et amical**.

6

L'éducation artistique et culturelle permet aux jeunes de **donner du sens à leurs expériences et de mieux appréhender le monde contemporain**.

7

L'égal accès de tous les jeunes à l'éducation artistique et culturelle repose sur **l'engagement mutuel entre différents partenaires** : communauté éducative et monde culturel, secteur associatif et société civile, État et collectivités territoriales.

8

L'éducation artistique et culturelle relève **d'une dynamique de projets associant ces partenaires** (conception, évaluation, mise en œuvre).

9

L'éducation artistique et culturelle nécessite une **formation des différents acteurs** favorisant leur connaissance mutuelle, l'acquisition et le partage de références communes.

10

Le développement de l'éducation artistique et culturelle doit faire l'objet de **travaux de recherche et d'évaluation** permettant de cerner l'impact des actions, d'en améliorer la qualité et d'encourager les démarches innovantes.



## Semestre 1

### Tronc commun

Septembre - Décembre (en présentiel)

30 crédits ECTS

#### USAL3V : Ouverture

- ◆ Les fondamentaux de l'EAC
- ◆ Les dix principes de la charte
- ◆ Les publics de l'EAC

90h 4 crédits ECTS

#### USAL50 : Ouverture aux Transitions écologiques énergétiques et numériques

20h 2 crédits ECTS

#### USAL3F : Économie, gestion et organisation de l'entreprise

- ◆ Entreprise et son environnement micro-économique
- ◆ Organisation de l'entreprise et du travail, en termes humains, économiques et techniques
- ◆ Principe de l'action commerciale
- ◆ Principes fondamentaux de la gestion relation-client

30h 3 crédits ECTS

#### USAL3E : Expression écrite et orale

- ◆ Fondamentaux des techniques de l'oralité
- ◆ Notions de gestuelle et de postures physiques
- ◆ Rédaction de courts textes créatifs

30h 3 crédits ECTS

#### USAL3C : Anglais professionnel

- ◆ Conduite d'une relation professionnelle en anglais par écrit et à l'oral dans des contextes d'expressions différents
- ◆ Rédaction des documentations de communication en anglais

30h 2 crédits ECTS

#### USAL3D : Outils mathématiques

- ◆ Notions de base appliquées aux missions du guichet
- ◆ Cas pratiques
- ◆ Manipulation des logiciels

30h 2 crédits ECTS

#### USCF0E : Informatique et outils numériques

- ◆ Gestion de son poste de travail
- ◆ Recherche d'information
- ◆ Principaux outils de communication dans l'EAC
- ◆ Bases d'un logiciel tableur, texte et PréAO

60h 6 crédits ECTS

#### USAL3G : Démarches de projet

- ◆ Notions fondamentales de la gestion de projet
- ◆ Étapes de la conduite de projet
- ◆ Méthodologies de gestion de projet
- ◆ Outils de gestion de projet

30h 2 crédits ECTS

## Semestre 2

Spécialisation  
janvier - avril (en présentiel)

30 crédits ECTS

### **USIP2C : Écouter : introduction à la sociologie des publics de la culture et de l'Éducation Artistique et Culturelle**

- ◆ Fondamentaux de la sociologie des publics de l'EAC
- ◆ Compréhension, analyse et interprétation des enquêtes sociologiques
- ◆ Écoute et interaction

60h | 6 crédits ECTS

### **USIP2D : Transmettre : accueillir et guider. La rencontre, la pratique et la connaissance, les bases de l'Éducation Artistique et Culturelle**

- ◆ Fondamentaux de la médiation
- ◆ Les rôles d'agent d'accueil : accompagnateur, guide, ...
- ◆ Diffusion et partage de l'EAC

60h | 6 crédits ECTS

### **USIP2E : Connaître les mondes des arts et de la culture et trier l'information**

- ◆ Fondamentaux des arts et de la culture
- ◆ Développement des projets éducatifs
- ◆ Méthodes de classement de l'information

40h | 4 crédits ECTS

### **USIP2F : Comprendre les publics pour mieux utiliser les outils d'accueil**

- ◆ Compréhension du public
- ◆ Réglementation et mesures de sécurité
- ◆ Accessibilité des publics
- ◆ Gestion des conflits
- ◆ Outils d'accueil

60h | 6 crédits ECTS

### **USIP2G : Pratiquer la relation guichet**

- ◆ Fondamentaux de l'accueil
- ◆ Communication non violente
- ◆ Techniques et outils de guichet
- ◆ Manipulation de logiciels et d'outils de billetterie

60h | 6 crédits ECTS

### **UAIP25 : Expérience professionnelle**

- ◆ Stage tutoré

8 crédits ECTS